



Bonjour à tous,

Le CDAM 62 vous souhaite une très bonne année 2009. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Quelques informations marquent déjà le début d'année 2009 :

1 - Le projet du CDAM pour l'année 2009 a été établi, il se décline en trois axes :

- Mettre en place des actions en faveur des jeunes.
- Mettre en oeuvre des actions de solidarité.
- Agréer les clubs pour leur donner accès aux institutions nationales.

Plusieurs actions seront mises en place pour mener à bien ce projet :

- Une **journée de formation** pour les clubs du département, adressée aux animateurs de section, aura lieu **le dimanche 15 février 2009** de 9 h 30 à 12 heures au local de la section d'Isbergues . L'objectif est de proposer aux clubs des moyens d'attirer "les jeunes" vers le modélisme. Nous expliquerons comment construire un modèle de vol libre très peu onéreux et nous présenterons des exemples de demandes de subvention simples permettant de couvrir les frais.

- Le CDAM propose de **participer au Téléthon 2009** avec les clubs qui le souhaitent. Il s'agirait de se regrouper pour faire une plus grosse manifestation. Elle serait sous la tutelle du CDAM afin de simplifier l'organisation.

2 - Rappel : le compte rendu des actions subventionnées par le CNDS 2008 est à renvoyer pour **30 janvier 2009** à la DDJS. Note de la DDJS : *"Toute structure dont le compte rendu n'aura pas été retourné pour cette date ne pourra pas participer à la campagne 2009"*.

3 - Subvention CNDS 2009 : les orientations pour la campagne 2009 ne sont pas encore publiées. Une information est néanmoins à prendre en compte : Le seuil minimum pour l'acceptation d'une subvention dans le cadre du CNDS est de 600€. Ce qui veut dire que toute demande inférieure à 600€ pour l'ensemble des actions ne sera pas recevable (En revanche, on peut imaginer avoir 3 actions de 200€).

4 - Nous sommes en hiver et même si les vols se font de plus en plus rares pour ceux qui ne pratiquent pas le vol "in-door", nous passons un certain temps à construire ou à réparer. Chacun sait que nous utilisons un outillage et des produits qui peuvent être potentiellement dangereux. Aussi nous vous recommandons la plus grande prudence. Un rappel concernant la sécurité auprès de vos licenciés n'est jamais de trop.

N'oubliez pas que la FFAM a élaboré un dossier sur la sécurité autour de notre activité (http://www.ffam.asso.fr/ffam/documentation/references_federales/Securite%20FFAM%20Commentaires%20V1.pdf)

Bonne construction et bons vols à ceux qui volent en ce moment.

Modélitement,

Arnaud CARPENTIER

Président du CDAM 62

cdam62@yahoo.fr

06 87 23 16 81

<http://www.cdam2062.canalblog.com>